LE PETIT JOURNAL

SAINT-JEAN CAP-FERRAT

#358

NOVEMBRE 2018

ÉVÉNEMENTS / CÉRÉMONIES / VIE LOCALE / TRAVAUX / VOTRE MAIRIE / AU CŒUR DE SAINT JEAN / AGENDA / HISTOIRE ET PATRIMOINE

SOMMAIRE

3 I ÉDITO DU MAIRE
4 I ÉVÉNEMENTS
6 I CÉRÉMONIES
10 I VIE LOCALE
16 I TRAVAUX
18 I VOTRE MAIRIE
20 I AU CŒUR DE SAINT-JEAN
22 I AGENDA
23 I HISTOIRE ET PATRIMOINE

4

7

10

16

19

23

Retrouvez toutes les informations et vidéos sur la page Facebook de la mairie
https://www.facebook.com/Ville.SaintJeanCapFerrat.officiel/

Publication : Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 21 avenue Denis Séméria, 06 230 Saint-Jean-Cap-Ferrat - Directeur de la publication : Jean-François Dieterich. Rédaction : Emmanuel Wahlen : 06 75 21 43 06 - Lepetitjournal@saintjeancapferrat.fr - Avec la participation des agents de la commune, des responsables des associations et des élus. Photos : Emmanuel Wahlen. Création graphique & réalisation : agence Oyopi, av. Gutenberg, 04 000 Digne-les-Bains. www.oyopi.com. Impression : Imprimerie Corporandy - 06 260 Puget-Théniers - 04 93 05 20 00. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

du Maire, Jean-François DIETERICH

Chères Saint-Jeannoises,
Chers Saint-Jeannois,

Cette année encore, je me suis rendu au congrès national des maires de France pour représenter notre territoire et faire entendre la voix des petites communes. Aujourd'hui plus que jamais, face à une *« recentralisation »* qui s'accélère un peu plus tous les jours, et face à une Europe malheureusement de plus en plus technocratique, il est nécessaire de défendre notre modèle républicain français, basé avant tout sur l'organisation communale (ou intercommunale), et de défendre une certaine idée de la proximité que représente bien, il me semble, le maire, qui reste sans doute le seul élu local véritablement ancré dans les réalités du terrain, au fait du quotidien vécu par ses concitoyens : logement, travail, problèmes sociaux, sécurité, fiscalité, mobilité, environnement, immigration, etc.
Bien évidemment, certaines réformes sont indispensables, mais il faut davantage les expliquer, les faire accepter et il faut également prendre toutes les mesures d'accompagnement utiles.
Il me semble que c'est aussi un peu cela l'actuelle revendication des *« gilets jaunes »* : être plus écoutés, plus compris, plus entendus par les édiles nationaux qui cherchent à réformer un peu trop rapidement mais qui parfois ne connaissent même pas le prix d'une simple baguette de pain...
Un gouvernement ne peut pas, dans une démocratie et une république telle que la nôtre, faire la *« sourde oreille »* et rester insensible au désarroi d'une partie de la population. Un ministre ne peut pas expliquer au peuple comprendre ses difficultés de fin de mois en indiquant qu'aujourd'hui, quand on invite une personne au restaurant, *« l'addition monte vite à 200 € et encore sans le vin ! »*... alors que de nombreuses personnes ne peuvent plus se payer une sortie au restaurant en famille et encore moins pour 200 €.
En marge des actions pacifiques des « gilets jaunes », on retrouve malheureusement les habituels casseurs et autres vandales qui profitent de ces mouvements populaires pour piller, détruire, *« casser du flic »*, etc.
Quelle tristesse ! Merci là encore aux policiers, gendarmes et aux sapeurs-pompiers pour leur dévouement et leur sang-froid dans ces moments de grande tension.
Du sang-froid, il en faut, car nous sommes en droit de nous interroger sur les conditions d'intervention des forces de police et sur les ordres (notamment de *« non-intervention »*) qui leur ont été donnés par leur hiérarchie et le ministre de l'Intérieur : erreur d'appréciation ? Réel cafouillage ? Volonté de laisser faire les casseurs pour discréditer le mouvement ? Incompétence ? Toutes les hypothèses, même les plus folles, sont envisageables.
Mais doit-on reculer ainsi devant le saccage gratuit des monuments historiques, devant le pillage des commerces ou la destruction et l'incendie de biens publics ? Il n'est plus question seulement de maintenir l'ordre, il faut maintenant rétablir l'ordre !
En évoquant le sujet de la proximité, revenons sur la presqu'île : quelle est par exemple la problématique qui intéresse le plus la municipalité actuellement ? C'est la défense et le maintien du commerce de proximité. C'est une question cruciale. Il faut soutenir l'activité économique du village et il faut soutenir et développer son commerce de proximité. De nombreuses actions ont déjà été menées.
Elles se poursuivront dans les mois à venir. Récemment, la ville a fait jouer son *« droit de préemption sur les baux commerciaux »*, pour ne pas laisser partir la dernière boucherie du village.
Le dossier est en cours et j'espère vivement que cette activité pourra repartir sur de bonnes bases. Il faut tout faire pour éviter des fermetures définitives afin que le village ne se transforme pas en une *« cité-dortoir »*.
Le soutien aux commerçants locaux passe aussi par la population qui est invitée à *« consommer sur place »*.
Les événements festifs et ludiques participent aussi pleinement au soutien du commerce de proximité.
Les fêtes de Noël et de fin d'année arrivent à grands pas. Comme chaque année, la ville a prévu de nombreuses animations : grande ferme, manèges forains, illuminations et décors, calèche, crèche, spectacles et concerts, etc.
Comme d'habitude, je vous invite à venir nombreux, en famille, avec vos enfants, parents et amis, participer à toutes ces festivités. Votre participation à la vie du village est essentielle, et reste un gage de réussite et d'espoir en l'avenir.
Dans l'attente de vous croiser, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël, entourés de vos proches. Permettez-moi d'avoir ici une pensée particulière pour les plus démunis, les plus faibles, pour ceux qui sont dans le deuil ou qui rencontrent de graves problèmes de santé.
Nous les assurons de toute notre solidarité. La municipalité vous donne rendez-vous le MARDI 11 DECEMBRE à 17h30, pour l'inauguration de la grande crèche de Noël. Alors, à très bientôt !

Bien cordialement,

Votre Maire,
Jean-François Dieterich

LE TÉLÉTHON
DÉTERMINÉ À VAINCRE LA MALADIE

Depuis 1958, l'AFM-Téléthon rassemble les bonnes volontés qui se battent pour la mise au point de thérapies innovantes pour éradiquer les maladies rares. Les biothérapies sont au cœur de son action.

Cette année, la ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat s'associe avec de nombreuses associations, dont le Club de scrabble, la Maison des Jeunes et Cap Ferrat Running, pour le *« Défi 10 h »*.
Voici le programme :

Vendredi 7 décembre
Club de scrabble saint-jeannois
Deux parties en duplicate. 1re partie à 14 h 30 et 2e partie à 16 h 45. Participation : 15 €
Nouveauté 2018 : la pioche. Le participant tire une anagramme et tente de la solutionner.
S'il donne une bonne réponse en 1 minute, l'association verse 1 € dans la cagnotte ; en revanche, s'il ne répond pas dans les temps ou s'il répond mal, il doit lui-même verser 1 € dans la cagnotte. De nombreux lots sont à gagner pour les participants aux parties de scrabble. Espace Les Néréides – Théâtre sur la Mer
La totalité des recettes sera reversée au Téléthon.
Renseignements : 06 20 86 73 37

Dimanche 9 décembre
« DÉFI 10 h » avec l'association Cap Ferrat Running
Marcher ou courir 0,5 km ou plus entre 8 h et 18 h.
Du sport pour les adultes et les enfants sera organisé durant la journée.
Départ sur le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat, devant la salle Neptune qui servira de vestiaires.
Renseignements Alexander Fluchaire : 06 17 75 24 03

De nombreuses autres animations auront lieu dans le village tout au long de la journée.
À la salle Neptune, on découvrira également le krav-maga, le ping-pong, etc. La totalité des recettes sera reversée au Téléthon. ■

Renseignements office de tourisme : 04 93 76 08 90
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr ■

COMIQUES EN SCÈNE
LA MÈCHE REBELLE

Gérémy Credeville : nonchalant, arrogant, moqueur, et ce n'est pas assez pour un seul homme, car il est aussi dragueur, beau et super modeste (c'est lui qui le dit), donneur de leçons, et ahuri (c'est lui qui le revendique). Bref, c'est la nouvelle star des plateaux télé et radio. On aimerait le louer pour lui donner des claques, et lui en raffole. Et le pire, c'est qu'il nous fait rire. ■

Vendredi 25 janvier, salle Charlie-Chaplin, 21 h
Tarif : 15 € / réduit 12 € (étudiants et - de 18 ans), placement libre
Ouverture des portes à 19 h 30
Le Charlie's bar propose une petite restauration sur place
Points de vente : offices de tourisme, Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 76 08 90
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

SAINT JAZZ CLUB
DIDIER CONCHON TRIO

Quand be-bop et hard bop se rejoignent, le blues et le manouche sont là.
La guitare du compositeur Didier Conchon accompagnée par la batterie de Marcel Sabiani et la contrebasse de Marc Peillon vont proposer les partitions généreuses et lyriques du blues nostalgique, mais aussi les rythmes saccadés et entêtants du jazz tzigane. ■

14 décembre, salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh

Troisième étape de la rencontre littéraire avec Pascal Kober, auteur de l'ouvrage L'Abécédaire amoureux du jazz, à 19 h 30 (entrée libre)
Didier Conchon Trio, 21 h
Spectacle exceptionnellement gratuit pour les fêtes de Noël
Petite restauration sur place au Charlie's bar
Renseignements et réservations office de tourisme : 04 93 76 08 90

LE PÈRE NOËL
ROI DES ANIMAUX

L'épicentre de Noël sera, pour la deuxième année consécutive, la ferme, avec ses poules, ses oies, ses moutons, ses chèvres, ses petits cochons et ses grands enfants.
Du 22 décembre 2018 au 5 janvier 2019, une forêt de sapins sera l'écrin de cette ménagerie enchantée. Mais pas de Noël sans l'homme à la barbe blanche. Du haut de ses bottes rouges, le Père Noël attendra les chères têtes blondes ou brunes dans sa cabane en bois au cœur de la forêt. Dans la hotte de Saint-Jean-Cap-Ferrat, revêtu pour l'occasion d'illuminations, on trouvera une fête foraine, des pièces de théâtre pour les enfants, des séances spéciales pour le cinéma et une crèche géante sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, qui sera inaugurée le 11 décembre à 17 h 30.
Et comme tout le monde a été sage, il y aura également de nombreux jeux, des ateliers pédagogiques et des tours montés sur des ânes. ■
Accès libre, 10 h à 18 h
Renseignements sur
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

Étaient présents, autour du maire Jean-François Dieterich et de son conseil municipal, les élus des communes voisines, les associations patriotiques, les autorités militaires (délégués militaires, représentants du sémaphore, gendarmes, pompiers), les scouts de France, les élèves de l'école, la directrice, Mme Bordes, M. Rosso, Mmes Bagnasco, Juda, ainsi que le Comité de commémoration d'époque.

Les enfants de Saint-Jean ont participé, en chantant La Marseillaise avec l'assemblée.

CENTENAIRE DE LA VICTOIRE
LES LARMES ET LA JOIE DU 11 NOVEMBRE

Le monument aux morts pavoisé aux couleurs nationales qui sont celles de la victoire. Cette victoire est la nôtre, parce qu'elle est celle de ceux qui ont leurs noms inscrits sur ce monument.

C'est le 11 novembre 1918 que le cessez-le-feu a été effectif. L'Allemagne vaincue rendait les armes.
L'armistice a été signé plus tôt dans la matinée, dans un wagon du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne (ce wagon sera pris en 1940 par les troupes allemandes, et brûlé sur ordre de Hitler en 1945).
En juin 1919, le traité de paix sera signé à Versailles (dans la même galerie des Glaces avait été proclamé le 2e Reich par les Allemands victorieux en 1871).
Les symboles sont importants, surtout dans les domaines de la politique et de la guerre. Mais, ce 11 novembre 2018, c'est la fin de quatre années de souffrances endurées par les populations et les soldats qui a été célébrée. Un cauchemar d'acier, de froid et de larmes se finissait.
« Il faut se rappeler qu'en 1918, les pays belligérants avaient proclamé que c'était la dernière. On déplore, à la fin des combats du côté français, plus de 1 400 000 morts et disparus, et 4 200 000 blessés, a déclaré le maire Jean-François Dieterich.

Une tragédie nationale, et des drames personnels

Ce fut une tragédie nationale, des drames personnels, un gâchis incalculable et une jeunesse sacrifiée. On se souvient aujourd'hui de la souffrance inouïe de nos aînés, et de l'horreur de la guerre. Car, nous le savons, l'Histoire le montre, la paix est fragile. Il faut garder présentes en nos esprits les valeurs de nos démocraties et qui font le socle de l'Europe. »
Au monument aux morts, l'assemblée des patriotes s'est d'abord recueillie devant la levée des couleurs, n'oubliant pas que les militaires français continuent de mourir pour ce drapeau tricolore.
Les Saint-Jeannois, les autorités civiles et militaires ont ensuite écouté le discours du président Emmanuel Macron, lu par le 1er adjoint Yvon Milon. Laetitia, une élève de CM2, a lu une missive adressée personnellement à un soldat imaginaire. Cette lettre a été écrite par une plume du Souvenir français. Après l'appel aux morts énoncé par les adjoints Martine Vagnetti et Philippe Mari, les élus municipaux et les représentants des associations patriotiques ont déposé les gerbes au pied du monument. Puis les participants ont entonné une vibrante Marseillaise.
En conclusion de la cérémonie, ils ont écouté la très belle chanson de Florent Pagny intitulée Le Soldat, qui rend hommage aux hommes morts dans les tranchées, illustrant les mots du maire qui a rappelé l'importance du souvenir très émouvant des vertus héroïques. ■

Les autorités civiles et militaires, les représentants des associations patriotiques ont procédé solennellement au dépôt des gerbes. Ici, de gauche à droite, la conseillère Mirelle Bossa, le 1er adjoint Yvon Milon, le maire Jean-François Dieterich et l'adjointe Chantal Rossi.

Le jour de l'inauguration, le maire était accompagné de Robert Giancecchi, de son conseil municipal, de Philippe Boquet colonel et délégué militaire départemental, du capitaine de vaisseau Alain Moretti, des élus des communes voisines, des familles saint-jeannoises émues, lesquelles ont félicité les organisateurs pour cette exposition unique ainsi que le comité de commémoration d'époque.

CENTENAIRE DE LA VICTOIRE
UNE EXPOSITION ÉMOUVANTE

Organisée par la Ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Club cartophile et du patrimoine saint-jeannois et le Comité de commémoration d'époque de Monaco, sous la direction de Robert Giancecchi, l'exposition a attiré des centaines de visiteurs.

« Des photos de 14-18, des décorations, des armes et des casques mais aussi des lettres échangées par les soldats et leurs familles ont été collectés patiemment pour conserver le souvenir de nos aînés qui se sont battus pour nous. On voit la réalité de plus près, cette réalité du sacrifice et du courage qui a été leur quotidien », a déclaré le maire Jean-François Dieterich lors de l'inauguration. Des reconstitutions de scènes grandeur nature d'époque ont été réalisées par l'association Raviver la flamme.

Quant à l'école de Saint-Jean, elle a tenu à organiser des visites édifiantes pour les jeunes générations. À la salle Neptune, les Saint-Jeannois ont pu retrouver les images de leurs aïeux, les documents de leur incorporation, les photos des navires sur lesquels ils ont embarqué, les cartes postales de correspondances, les encouragements, les mots d'amour des épouses, des mères, des témoignages bouleversants. Deux cents iront combattre, vingt-trois ne reviendront pas. ■

Les CE1 et CM2 de M. Grossi ont visité l'exposition, en compagnie de l'adjointe aux affaires scolaires, Martine Vagnetti, et des conseillers Lucien Richieri et Marlène Césarini. L'éducation civique était également au programme pour les élèves de CP et CE2 de Mme Bagnasco qui étaient accompagnés des conseillers Lucien Richieri, Mireille Bossa, Elisabeth Karno. La classe des CM1 et CM2 de M. Rosso était également présente.

CENTENAIRE DE LA VICTOIRE
LA FERVEUR DES SOUVENIRS DU 1ER NOVEMBRE

Le même jour que celui de tous les saints, la commémoration en hommage aux victimes belges de la Grande Guerre a rassemblé une foule nombreuse de patriotes au cimetière de Saint-Hospice.

« Cela fait cent ans que ces terribles événements se sont produits, mais le souvenir est toujours vivace. Les valeurs de la démocratie ont été défendues avec courage. Les soldats belges et français ont payé un lourd tribut, pour préserver le droit des peuples à être libres et à rester eux-mêmes. Qu'ils ne soient jamais oubliés », a déclaré le maire Jean-François Dieterich, lors de son discours en présence de son conseil municipal, du consul général de Belgique Éric Jacquemin, de Fabienne Henry, représentante de la municipalité de Wolluwe-Saint-Lambert, des élus des communes voisines, et des associations patriotiques.

Les dépôts de gerbes ont été d'abord solennellement suivis par les participants, escortés par les porte-drapeaux, à chaque carré belge, anglais et français.

Le consul de Belgique, Éric Jacquemin, a rappelé que les soldats étaient *« allés au bout du sacrifice, du courage. C'est une responsabilité politique de chacun, décideur ou citoyen, de se souvenir et de leur rendre hommage »*, a-t-il ajouté avant de remercier la municipalité de Saint-Jean pour l'entretien des tombes « sur ce petit lopin de terre de Belgique ». Quatre-vingt-dix soldats belges sont en effet enterrés à Saint-Hospice.

L'assemblée s'est recueillie également au carré anglais, devant la tombe du sergent Bowles, dont le souvenir a été rappelé par le commandant Healy, président départemental de la Royal British Legion.

L'hommage a continué devant le monument français, qui célèbre l'héroïsme et les exploits de nos troupes en France et sur les théâtres d'opérations extérieures.

La cérémonie a continué par des prières à la chapelle dirigée par l'abbé Brach, qui a ensuite célébré une messe à l'église Saint-Jean-Baptiste. ■

Notre photo :
Le maire, Jean-François Dieterich, a présidé la cérémonie d'hommage ce 1er novembre, en présence du consul de Belgique Éric Jacquemin, des élus des communes voisines, et des associations patriotiques (le Souvenir français, qui a organisé sa quête annuelle pour la sauvegarde et l'entretien des tombes militaires, l'ANACR, l'UNC, l'AMMAC, la Royal British Legion, la Société des membres de la Légion d'honneur, les Médaillés militaires et le Cercle franco-belge de Nice-Côte d'Azur).

Les classes de CE2 et CM2, conduites par M. Grossi, embarquées sur le caïque de SOS Grand Bleu.

SOS GRAND BLEU ET LES SORTIES EN MER
LA PÉDAGOGIE SUR LES FLOTS

Les 13 et 15 novembre, l'association SOS Grand Bleu a reçu les enfants de l'école de Saint-Jean-Cap-Ferrat à bord du voilier Santo Sospir, afin de les sensibiliser à la protection des cétacés qui peuplent le Sanctuaire Pelagos.
Arnaud Guillard et François Guntz, skippers et éducateurs, leur ont expliqué les menaces qui pèsent sur les mammifères marins, et les gestes écocitoyens à adopter (ne rien jeter dans la nature, trier ses déchets…).
Le Sanctuaire Pelagos s'étend sur un territoire de 87 500 kilomètres carrés et a pour ambition de protéger les cétacés et leurs habitats contre toutes les causes de perturbation (pollutions, bruits, captures et blessures accidentelles, dérangements…). Il s'agit d'apprendre à identifier les différentes espèces de cétacés que l'on peut observer. ■

SOS Grand Bleu propose 1 h 40 de voyage le long de nos côtes.

Les CM1 et CM2 de Mme Bagnasco, prêts à découvrir les dauphins et les baleines.

COLLÈGE JEAN-COCTEAU
DENISE AGUERO EST LA NOUVELLE PRINCIPALE

La cheffe d'établissement a pris ses fonctions à la rentrée 2018. Le maire de Beaulieu, Roger Roux, a tenu à organiser une réception de bienvenue. L'édile a présenté son conseil municipal et les élus des communes voisines à Denise Aguero. Des représentants de la gendarmerie, de la vie cantonale dans les domaines de la politique, des associations patriotiques, de la culture et du sport étaient très heureux de la rencontrer à cette occasion.
Denise Aguero a fait ses études à Paris, mais, comme elle le dit elle-même, elle est *« une vraie fille du Sud »*.
Elle a suivi une carrière de direction dans l'Éducation nationale. Elle a été en poste à Lyon, Aix-en-Provence, Marseille, Nice, puis à Cannes. Aujourd'hui, elle s'avoue *« ravie de pouvoir compter sur les compétences locales qui ont l'amour du territoire chevillé au corps »*. ■

Notre photo :
Après les présentations, Roger Roux a offert, au nom des maires du canton, un ouvrage de référence historique, signé André Cane, à Denise Aguero. Parmi l'assemblée de ce 9 novembre à la mairie de Beaulieu, on comptait la conseillère municipale Mirelle Bossa et l'adjointe aux affaires scolaires Martine Vagnetti qui représentaient Jean-François Dieterich maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

TOUS LES ÂGES SE RETROUVENT
À LA MÉDIATHÈQUE

Au 16, avenue Jean-Mermoz, on a fêté la littérature et Halloween.
La rentrée littéraire a été l'occasion pour quelques passionnées de bons livres d'échanger leurs avis sur les nouveautés de cette année, tout en dégustant un thé et quelques petits gâteaux sucrés. Brigitte lombard organise ces rencontres régulièrement. Elle nous en explique le fonctionnement : *« Le thé littéraire est un rendez-vous qui est un "classique" de la médiathèque. Les participants sont essentiellement des femmes, et nous nous retrouvons dans la salle de la médiathèque comme dans un petit salon que les lectrices apprécient. Chacune a lu un des livres de cette rentrée, et en fait l'explication aux autres. On commente, on dialogue, on critique et on aime ! »*
La rentrée, cela signifie également l'automne et Halloween, cette fête de la citrouille et des enfants qui se déguisent. À la médiathèque, les enfants ont suivi un cours de bricolage. Ils ont fabriqué, le temps d'une après-midi, des *« malloweens »*, c'est-à-dire des petits manoirs avec des bricks de jus de fruits. C'est un rendez-vous qui a été goûté avec bonheur par les jeunes apprentis maquettistes. ■

Un salon littéraire se tient régulièrement à la médiathèque.

UNE PHOTO SIGNÉE IVANA BORIS

Après avoir présenté sa photographie, en novembre 2018, à l'espace Les Néréides, Ivana Boris va exposer une série à la médiathèque en février 2019.

Est-ce un dragon ou un cap ? Est-on en surface ou au fond de la mer ?

Les posidonies et les poissons sont comme des nuages de pluie, on aperçoit une lumière qui traverse les ténèbres. Ce cliché a été pris en avril, dans les eaux froides de l'Espalmador. Prise sur le vif, l'image est aussi un instantané d'une idée. La photographe entrouvre son esprit et nous donne quelques clés. L'instrument est un Nikonos amphibie argentique. Le 16 novembre, le maire a solennellement félicité l'artiste, qui a signé une série de photos aquatiques prises sous les flots, au large de nos côtes. *« En achetant cette photographie, j'ai voulu enrichir le fonds artistique de la municipalité en y adjoignant cette œuvre qui est marquée d'une spécificité reconnaissable : c'est un tableau d'Ivana, photographe de talent »*, a-t-il ajouté, en présence de son conseil municipal et des Saint-Jeannois amateurs d'art. ■

Le 9 novembre, la musique hybride Afrotrane a été interprétée par le trio du saxophoniste J.-B. Moundele, à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

SAINT JAZZ CLUB
AFROTRANE A CRÉÉ LA SURPRISE

Le trio, composé de Jean-Baptiste Moundele au saxophone, de Julien Tekeyan à la batterie, et d'Olivier Hutman au piano, a emporté le public de la salle Charlie-Chaplin dans un monde peint aux couleurs du grand saxophoniste John Coltrane. Celui-ci a eu une influence primordiale sur l'évolution musicale dès les années 1960. Les ondulations de son saxo ont accompagné les créations des compositeurs après lui. Sans Coltrane, le jazz aurait un autre ADN. Aujourd'hui encore, il caracole dans les vingt premières meilleures ventes d'albums aux États-Unis devant Taylor Swift.
En mariant Coltrane avec des rythmes afro modernes, le trio de Moundele a rappelé l'intemporalité de cette musique. Les spectateurs ne s'y sont pas trompés, manifestant leur admiration par de fréquents applaudissements enthousiastes. ■

Prochain rendez-vous :
14 décembre, salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh
Troisième étape de la rencontre littéraire avec Pascal Kober, auteur de l'ouvrage L'Abécédaire amoureux du jazz, à 19 h 30 (entrée libre) - Didier Conchon Trio, 21 h
Spectacle gratuit exceptionnellement pour les fêtes de Noël
Petite restauration sur place au Charlie's bar
Renseignements et réservations office de tourisme : 04 93 76 08 90

COMIQUES EN SCÈNE
CONSTANCE : VIANDE CRUE FINEMENT MARINÉE

Les applaudissements nourris ont prouvé l'enthousiasme du public nombreux et conquis.

Pot-pourri, c'était le titre de son spectacle. Constance tape sur les clichés pour mieux en faire sortir le jus. Elle danse en mettant les pieds dans le plat. De tout son poids. Pour mieux l'écraser, et le servir à sa façon: en purée, que l'on jette dans la cour de récréation entre copains. Plus d'interdits, plus de tabous, plus rien ne l'arrête. Elle chasse sur tous les terrains, et les gibiers deviennent ses trophées. Si la viande est faisandée, elle y rajoute une sauce maison : les ingrédients ne sont connus que d'un Casimir (pour adultes), chef d'un *« gloubilboulga »* pimenté. ■

Prochain rendez-vous :
Gérémy Credeville - Vendredi 25 janvier, salle Charlie-Chaplin, 21 h
Tarif : 15 € / réduit 12 € (étudiants et - de 18 ans), placement libre
Ouverture des portes à 19 h 30
Le Charlie's bar propose une petite restauration sur place
Points de vente : offices de tourisme, 5 et 59, avenue Denis-Séméria, 06230 SAINT JEAN CAP FERRAT
Tél. : 04 93 76 08 9
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

THÉÂTRE POUR ENFANTS
LE CLOWN AUGUSTIN A INAUGURÉ LA SAISON

Le spectacle a sollicité l'attention et les réactions des enfants présents, ce samedi 27 octobre, à la salle Charlie-Chaplin.
Le personnage au nez rouge, interprété par Jean Blanc (affilié au Théâtre Bellecour de Nice), est passé du mime à la chanson, en faisant des bulles de savon géantes, et a conclu son spectacle avec des tours de magie très applaudis. Les petits et les grands, accompagnés de leurs parents, ont participé à un goûter au cours duquel ils ont pu continuer à dialoguer avec l'artiste.
Prochain rendez-vous :
samedi 29 décembre, à 15 h, nous allons partir en quête du Père Noël qui a disparu. ■

Le clown Augustin a provoqué l'adhésion de son public.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT OBTIENT LE LABEL *«PORT PROPRE»*

L'Afnor (Association française de normalisation) a délivré le certificat le 19 décembre 2017. Le président du conseil d'administration du port, Yves Corée Debomy, a officiellement reçu la distinction des mains de Roger Roux, maire de Beaulieu et conseiller régional délégué aux ports de plaisance et de pêche, le 26 octobre 2018.

À cette occasion, Virginie Fabron, directrice de la Capitainerie, a rappelé les critères de cette certification : *« Un port propre est un site qui préserve l'environnement. En 2015, la SA du Nouveau Port de Saint-Jean-Cap-Ferrat a financé la rénovation complète du Point Propre, répondant ainsi aux nouvelles exigences environnementales, où la collecte des déchets et le recyclage font l'objet d'une attention particulière. Tout est centralisé en un lieu. Le personnel du port y rassemble deux à quatre fois par jour les déchets et les trie sur place. Quant aux plaisanciers, commerçants, et artisans professionnels, ils sont invités à déposer leurs déchets dans les conteneurs appropriés. Il y a également d'autres bacs pour les huiles alimentaires, les huiles moteur, les batteries, le bois, les emballages souillés, les cartons, la ferraille, etc. De plus, 10 débourbeurs déshuileurs ont été installés dans le port et filtrent les eaux pluviales. L'inclinaison des pentes a été refaite sur les nouveaux quais afin de permettre une bonne évacuation des eaux pluviales. La SA du Nouveau Port a investi dans l'installation d'un système de pompage sous vide des eaux noires et grises sur le quai de la Grand-Jetée et de l'appontement 7. »*

À L'entrée du port, les directives du Point Propre.

Tous ces investissements, qui s'élèvent à 873 000 € (dont 150 000 pris en charge par la Région Sud), ont eu pour résultat positif une sixième place dans le classement national des ports de plaisance.

Le maire, Jean-François Dieterich, se réjouit : *« C'est une fierté pour Saint-Jean que ce label Port propre, qui couronne les énormes efforts consentis par la Société du Nouveau port et sa direction, pour la modernisation et la rénovation du Port qui en fait l'un des plus beaux et des plus sains de la Côte d'Azur. »* ■

Notre photo :
De gauche à droite : Gilles Giorgetti, chargé de projet (Région), le 1er adjoint Yvon Milon, le maire de Beaulieu Roger Roux, président de la commission portuaire et maritime de la métropole et conseiller régional délégué aux ports de plaisance, le président de la SA du Nouveau Port, Yves Corée Debomy, Virginie Fabron, directrice générale de la SA du Nouveau Port, le maire de Saint-Jean, Jean-François Dieterich, et Valérie Raimondino, cheffe de service mer et littoral (Région).

CONCOURS DE TIR À L'ARC UNE PREMIÈRE À SAINT-JEAN

La compétition, inscrite au classement national de la FFTA, organisée par l'Arc Club de Nice, a rassemblé toutes les catégories : minimes, cadets, seniors et vétérans, venus de France et d'Italie.

« C'est un sport de précision qui exige une organisation de précision ; on ressent en votre présence une grande sérénité et une volonté de se dépasser », a reconnu le maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Jean-François Dieterich, avant d'adresser ses félicitations aux sportifs de l'Arc Club de Nice. Les 27 et 28 octobre, 97 archers se sont mesurés, au stade intercommunal, boulevard Charles-de- Gaulle. Le club de Nice, basé à la Trinité, avait organisé le challenge *« Aragno »* (du nom du fondateur décédé récemment) dans le gymnase mis à disposition par la municipalité.

La présidente, Mme Quiliko, et la chargée de communication, Mme Armanini, remercient le maire pour l'intérêt qu'il porte aux activités du club et à ce sport qui ne cesse de tendre vers une croissance du nombre de ses licenciés. Ils sont 75 000 en France à pratiquer le tir à l'arc. Après le tirage de la tombola et la remise des médailles et des coupes aux meilleurs du challenge, par le maire, accompagné de son adjoint aux sports Éric Meozzi et de son conseiller municipal Jean-Paul Armanini, les participants et les bénévoles ont partagé le verre de l'amitié aux abords du gymnase, concluant un week-end sportif intense. ■

L'assemblée des sportifs de l'UPPSJ, à laquelle se sont joints le maire Jean-François Dieterich, Jean-Paul Armanini et l'adjoint Jean-Paul Allari, le dimanche 14 octobre, sur le quai du Vieux-Port. Photo Éric Meozzi

LES AÎNÉS HONORÉS PAR L'UPPSJ

L'Union des pêcheurs plaisanciers de Saint-Jean a organisé le traditionnel concours de pêche, le 14 octobre dernier. À cette occasion, tous les participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes, afin de ramener les plus belles prises, dans un esprit d'émulation et d'amitié propre au club. La traditionnelle soupe de poissons pour les aînés ne peut plus être offerte à l'EHPAD intercommunale (la maison de retraite de Villefranche) en raison des normes de traçabilité. Les pensionnaires, qui appréciaient cette bonne soupe, en seront donc privés cette année. Guy Meozzi, président de l'association, a rappelé que le concours de pêche gardait son nom *« en l'honneur de nos aînés qui sont la mémoire de Saint-Jean »*. Après la remise des prix, les participants ont observé un moment de silence en souvenir de Charles Yessayan, dit Charly, qui avait l'habitude d'apporter son aide bénévole aux activités du club. ■

RÉHABILITATION DE L'AVENUE JEAN MERMOZ

La descente de l'avenue, jusqu'à la place du Centenaire, et la portion de route jusqu'à l'église seront rénovées entièrement. Les deux terre-pleins gazonnés, qui sont aujourd'hui au milieu de la chaussée, à l'intersection, disparaîtront. La descente du Cadillac au bar du Port sera en pavés de luzerne épais.
Les trottoirs seront également en dalles de luzerne, avec la même esthétique que celle du quai des Commerces. L'espace deux roues, devant la boutique de décoration Waroux et la parfumerie Augier, laissera la place à une zone piétonne élargie.
Les perspectives seront agrandies.
Une succession de candélabres harmonieux seront installés. Les enrobés noirs de la chaussée seront refaits. De nouveaux réseaux souterrains des eaux pluviales, des câbles électriques et de la fibre optique seront mis en place.
La première phase (du 7 janvier au 31 mars 2019) concernera la partie de la voirie du bar du Port à l'église. ■

LES PLAGES EN HIVERNAGE

Le sable des plages de Passable et de Cros dei Pin a été entreposé à l'abri.
Il servira à les engraisser avant la saison estivale. Cette opération permet à la municipalité d'éviter la perte de sable et de faire des économies. ■

DES ABRIBUS NEUFS

Deux abribus ont été entièrement refaits. L'un se trouve devant le stade, l'autre avenue Denis-Séméria, devant l'hôtel La Frégate. Celui-ci a une double capacité, pouvant accueillir des usagers handicapés. ■

L'un des Abribus est en train d'être finalisé, avenue Denis-Séméria.

DÉBROUSSAILLEMENT – ÉLAGAGE UNE OBLIGATION LÉGALE

La Californie vient de payer un lourd tribut aux incendies qui ont supprimé des vies et ravagé des territoires entiers.

Le non-respect des obligations légales en matière de débroussaillement favorise la propagation du feu à certaines constructions, et met en danger des vies humaines. Les constructions à proximité de terrains débroussaillés de façon conforme sont protégées dans la quasi-totalité des cas, libérant les moyens des pompiers qui peuvent alors se consacrer à stopper l'incendie plutôt qu'à protéger ou évacuer les bâtiments. Malheureusement, trop de propriétaires ne se sont toujours pas mis en conformité, alors que la loi en fait une obligation. Les compagnies d'assurances sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect des règles. C'est en hiver, notamment pour les résineux qui constituent la majeure partie de notre patrimoine végétal, que la taille est la plus favorable car les arbres sont en repos végétatif, et il y a moins de déchets à évacuer; et en tout état de cause, c'est avant la saison estivale que le débroussaillement doit être effectué. ■
Les renseignements sur la réglementation applicable : www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Prevention-des-feux-de-foret#

Le 1er adjoint Yvon Milon sur les lieux des travaux.

MODERNISATION DE LA MAIRIE AVENUE DENIS-SÉMÉRIA

Les bâtiments de la mairie et de l'ancienne école sont rénovés et agrandis. En ce moment, notamment, une machine met en place les fondations dans le sol à 18 et 20 mètres de profondeur, entre la mairie et l'ancienne école, pour la construction d'un couloir fermé qui fera communiquer les deux bâtiments. ■

ÉCLAIRAGE DE L'AVENUE BELLEVUE

Les réseaux électriques et les candélabres de cette avenue du Cap sont rénovés, ainsi que l'enrobé. Le repérage des réseaux a précédé les travaux. (Notre photo) ■

NAISSANCE DE L'OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN (O.T.M)

En vertu de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), les compétences Tourisme et Accueil deviennent des prérogatives des services métropolitains, à partir du 1er janvier 2019.
Les Bureaux d'Information Touristique situés sur les Communes classées *« Station de Tourisme »* devront satisfaire à court terme aux 14 critères requis pour le classement en catégorie 1.
L'Office de Tourisme métropolitain centralise les compétences, dispose d'équipes renforcées et déploie une promotion internationale. La puissance de promotion est accrue.
La loi donne le droit à la Métropole de récupérer la taxe de séjour (qui était due jusqu'alors aux mairies)
L'Office de Tourisme du haut de l'avenue Denis Séméria fermera le 4 janvier 2019.

Qu'en pense le maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat ?

Le Petit Journal : Monsieur le Maire, on assiste à une recentralisation de fait du pouvoir politique avec la suppression progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale de 80 % des ménages d'ici 2020, c'est-à-dire à une diminution des recettes fiscales des municipalités. Maintenant on nous annonce la perte des taxes de séjour, et la perte des prérogatives du Tourisme.
Peut-on s'alarmer et affirmer qu'il y a un risque de disparition de la démocratie de proximité ?

Jean-François Dieterich :
L'application des Lois MAPTAM de 2014 (précédemment citée) et NOTRE de 2015 (Nouvelle organisation territoriale) avec le transfert des compétences, la réduction des dotations et la suppression de certaines recettes fiscales, va entraîner assurément la disparition d'un certain nombre de communes.
On assiste à une recentralisation du pouvoir, alors que la décentralisation permet aux collectivités locales de jouer un rôle positif majeur pour le dynamisme du pays.
La géographie des territoires change, les régions sont remodelées; les Départements gardent essentiellement le volet Social.
Quant aux Communes, elles mutualisent au travers des intercommunalités, les dépenses de voirie, assainissement, collecte, éclairage public, etc…
Cette mutualisation est inévitable car la Commune ne pourrait assumer la charge financière de toutes ces compétences et des ressources humaines qui y sont attachées.
Pour la promotion touristique inscrite dans la Loi Maptam, la Métropole est donc devenue compétente en lieu et place des Communes, avec les missions suivantes :
- *L'accueil et l'information des touristes*
- *La promotion touristique*
- *La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique.*
- *La commercialisation des prestations de services touristiques.*

en créant l'Office de Tourisme Métropolitain sous forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), fonctionnant avec un Comité Métropolitain du Tourisme qui définit en quelque sorte la stratégie, et un Comité de Direction de l'Office de Tourisme qui assure le côté opérationnel.
Evidemment ce nouvel OTM disposera d'équipes renforcées, et de moyens accrus permettant une promotion nationale et internationale au service de nos territoires, donc de notre Commune.
Mais face à ces transferts de compétences, et ces baisses de dotations, Il faut toutefois être vigilant.
Plus que jamais, les maires doivent être présents pour prendre part aux débats et rappeler à l'Etat que le premier maillon de la démocratie est l'élu local.
Au cours du congrès des Maires qui s'est organisé à Paris du 19 au 22 novembre, nous avons eu l'occasion de faire entendre nos voix.
Quant à la Métropole, elle est constituée d'un Conseil de 126 membres (maires et élus locaux). La démocratie y fonctionne tant que les intérêts des citoyens y sont défendus, d'où l'importance du Conseil des Maires et la participation à différentes commissions et conseils d'administration.
Je suis à cet effet, Vice-Président de la Commission des Ports d'Azur, membre de la commission collecte et propreté, membre du Conseil d'administration de la Régie Eau d'Azur, membre des nouveaux Comité Métropolitain du Tourisme et Comité de Direction de l'OTM. ■

De gauche à droite Xavier Beck maire de Cap d'Ail et conseiller départemental, Pierre-Paul Leonelli conseiller régional et adjoint au maire de Nice, Christophe Trojani maire de Villefranche, Jean-François Dieterich avec la Marianne d'Or, Alain Trampoglieri, Gaston Franco ancien député européen, Yvon Milon 1er adjoint, et Anne-Marie Fargues conseillère municipale.

REMISE DU PRIX DE LA MARIANNE D'OR

Alain Trampoglieri secrétaire général du concours (et ancien conseiller municipal de Saint-Tropez) a rappelé le 24 novembre au Théâtre sur la Mer, les valeurs qu'il faut incarner pour recevoir une Marianne d'Or : le bon usage de l'argent public, la volonté d'engager des actes innovants, la mise en application de la défense des services publics de proximité.
« Mais il faut également aimer les gens, aimer la République. Le mandat de maire a formidablement évolué, il se voue au service de l'intérêt général, c'est pour toutes ces raisons générales, et pour son action en particulier en faveur de la jeunesse que nous avons décidé de décerner une Marianne d'Or à Jean-François Dieterich maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat » a-t-il ajouté.
Avant de recevoir le buste doré de l'effigie de la République, le Maire Jean-François Dieterich a exprimé sa fierté de recevoir cette distinction, en remerciant et associant l'équipe municipale et les agents de la collectivité, et en soulignant que c'est une réussite collective de la Commune.
C'était également l'occasion de rappeler l'importance des collectivités territoriales et leur rôle positif majeur pour le dynamisme et la cohésion du pays, en réaffirmant son attachement à la décentralisation, et à la diversité territoriale française.

Créé en 1984, le concours national de la Marianne d'or est le premier concours civique de France. L'objectif de son créateur, Alain Trampoglieri, est de faire connaître et partager de façon pédagogique les bonnes pratiques réalisées par les collectivités locales. ■

La Maison des jeunes, une très belle réalisation

Puis en évoquant aussi les grandes orientations de la politique communale, savoir la sécurité, le logement, l'action sociale, le commerce et l'artisanat, la protection de l'environnement et du patrimoine, le développement culturel et artistique, le Maire a vivement remercié Alain Trampoglieri et le jury du concours pour avoir distingué l'action en faveur de la Jeunesse, autre grand chantier de la mandature, avec la réalisation de deux superbes équipements.
La maison des jeunes qui, après une année d'existence, accueille déjà près d'une centaine de pré-adolescents et adolescents leur permettant de bénéficier d'un lieu de détente et de loisirs, mais aussi de favoriser leur socialisation et autonomie à travers différentes actions, temps de partage, et projets éducatifs conçus et proposés par Michèle Vanzee responsable de la structure, assistée d'Olivier Castellini.
La maison d'assistantes maternelles dans une vieille bâtisse communale entièrement rénovée, à proximité de l'école, qui permettra de répondre aux attentes des familles, en accueillant une douzaine d'enfants de 0 à 3 ans, au sein de l'association *« Le Pitchounid »*, composée de quatre assistantes maternelles.
En annonçant son inauguration le samedi 22 décembre prochain, le Maire a rappelé que c'était un devoir d'oeuvrer pour la jeunesse qui représente l'avenir de notre société.
Étaient présents les adjoints Yvon Milon, Chantal Rossi, Martine Vagnetti, Philippe Mari, Jean-Paul Allari. les conseillers Jean-Paul Armanini, Anne-Marie Fargues, Mireille Bossa, Eric Meozzi, Lucien Richieri, Nadine Brault, Pascal Bognitcheff, les élus des communes voisines, les représentants de la gendarmerie, Michèle Vanzee et Olivier Castellini de la Maison des jeunes, les assistantes maternelles de la MAM, et les Saint-Jeannois venus nombreux applaudir la remise de ce prix. ■

LE CCAS A VISITÉ TOULON

Les seniors du CCAS ont pu approcher le porte-avions Charles-de-Gaulle.

Le 25 octobre, dès leur arrivée, les seniors ont emprunté le téléphérique pour atteindre les sommets du mont Faron. À 584 mètres d'altitude, ils ont bénéficié d'une vue imprenable sur Toulon et sa rade, puis découvert les points de vue remarquables et toute l'étendue de la côte. De Bandol aux îles d'Hyères en passant par la presqu'île de Giens, la Méditerranée s'étendait à perte de vue à leurs pieds. Après le repas de midi sur le port, le groupe a embarqué à bord d'un bateau pour une promenade commentée dans la plus belle rade d'Europe : découverte du port militaire abritant l'escadre de la Méditerranée et la partie civile et historique entourant la rade. Une balade durant laquelle le regard a balayé la beauté du site en découvrant le porte-avions *Charles-de-Gaulle* avec une certaine fierté. Une approche de l'histoire de Toulon qui a agréablement surpris les participants. ■

UNE BELLE JOURNÉE LE SOLEIL BRILLE SUR LES GAGNANTS

La chance a particulièrement souri aux participants de l'opération commerciale, ce 13 octobre. Le jeu des selfies postés sur le web a suscité 1 200 000 hashtags sur l'ensemble des réseaux sociaux. Les résultats sont donc prometteurs sur l'étendue du département. 17 villes, 3 800 commerçants, 11 fédérations et 54 associations de commerçants ont participé à l'opération. On compte 11 gagnants. Ceux-ci vont découvrir l'Italie, la France et les Baléares au fil de l'eau, à bord d'un bateau de croisière, pendant sept nuits. Le 12 novembre, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice, en présence des représentants de la CCI, Caroline Beuil présidente de l'association des commerçants de Villefranche et de la FACAR est venue récupérer le prix remporté par un participant du concours qui a pris un selfie gagnant dans une boulangerie de Villefranche. ■

NOËL DU C.C.A.S

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, le centre communal d'action sociale de Saint-Jean-Cap-Ferrat offre un cadeau aux enfants, de la naissance à 14 ans.
Le CCAS demande aux parents dont les enfants sont nés entre 2014 et 2015, résidant dans la commune, scolarisés dans une autre commune, de bien vouloir les faire inscrire en téléphonant à Corinne ALLARI, directrice du CCAS, au 04 93 76 51 04 ou au 06 14 39 04 78, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
Il en est de même pour les enfants qui sont nés en 2018, 2017 et 2016. Prière de téléphoner dès que possible ; les enfants qui ne seront pas inscrits avant le 8 décembre 2018 ne pourront pas recevoir de cadeau. L'arbre de Noël des enfants se déroulera le samedi 15 décembre 2018, à 14 h, à la salle Neptune. ■

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Diego Cosoleto, né le 19 novembre 2018. Il est le fils de Frédéric Cosoleto et de Magali Leclerc.

ILS SE SONT PACSÉS

Claudia Cesarini et Sylvain Bicini, le 18 novembre 2018 aux Néréides. Ils ont baptisé civilement leur fils Bria.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Marc Allari, fameux pêcheur du village et époux de Léontine, né le 11 octobre 1921 à Saint-Jean, décédé le 7 novembre 2018 à Saint-Jean.

MAIRIE

Services publics à Saint-Jean-Cap-Ferrat
Mairie : 04 93 76 51 00
Adresse provisoire
15 bd. Général-de-Gaulle
Lundi au vendredi :
8 h 30 -12h / 13 h 30 - 17 h
mairie2@saintjeancapferrat.fr
www.saint-jean-cap-ferrat.fr
Marchés publics
Lundi et mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Allo Mairie : 39 06
Lundi au vendredi : 8h - 20h
Samedi : 9h - 12h.
Enlèvement des encombrants, les 1er et 3e mardis soir du mois dans les rues de Saint-Jean.

ACCÈS MAIRIE

Villa Malou,
15 bd. du Général de Gaulle :
Les personnes qui éprouveraient de grandes difficultés pour se déplacer et aller à la mairie provisoire, sont priées de contacter l'accueil de la mairie qui pourra organiser un déplacement uniquement sur rdv.

NUMÉROS UTILES

Samu : 15 • Pompiers : 18 • Police : 17

Police municipale
Tél. 04 93 76 06 46
police-municipale@saintjeancapferrat.fr

Gendarmerie
Tél. 04 93 01 35 40
Rue Marius Maiffret Beaulieu-sur-mer

Médiathèque / bibliothèque
Tél. 04 93 76 44 50. Av. Jean Mermoz
Horaires : mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 10h à 18h, vendredi de 13h30 à 18h, samedi de 10h à 17h.

Office de tourisme
Tél. 04 93 76 08 90 et 04 92 00 06 02
5 et 59 avenue Denis Séméria
facebook.com/saintjeancapferrat
www.saintjeancapferrat-tourisme.fr

CCAS
Tél. 04 93 76 51 04
Permanences
L'assistante sociale du conseil départemental reçoit sur rendez-vous au centre médico-social de Beaulieu-sur-Mer
1, rue Charles-II-Comte-de-Provence
(à côté du nouveau gymnase du collège Jean-Cocteau)
Téléphone pour prise de rendez-vous :
04 89 04 37 20

Maison des Jeunes
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 15 h à 19 h. Mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Samedi, de 14 h à 19 h
Fermeture le dimanche et certains jours fériés
Tél. 04 93 04 26 61 (Michèle Vanzee)

Géomètre, cadastre et impôt foncier
Permanence dernier mercredi du mois, de 9h à 12h.

La poste
Tél. 04 93 76 05 49
51 avenue Denis Séméria

École communale
Tél. 04 93 01 61 52

Collège Cocteau
1 rue Charles II Comte de Provence
06 310 Beaulieu sur mer
Tél. 04 93 01 11 12

SIVOM
Tél. 04 93 01 86 60
Rue de l'Esquiaou,
Villefranche-sur-mer
bij.capdail@sivom-villefranche.org

Église Saint-Jean-Baptiste
Messes le mardi à 18h30,
le vendredi à 9h, le dimanche à 18h.
Sacrement de la confession avant ou après la messe. Tél. 04 93 01 01 46

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance
13 bd Leclerc Beaulieu
Tél. 04 93 01 01 46
nd.esperance.beaulieu@orange.fr

Taxis
Tél. 04 93 76 86 00
Avenue Denis Séméria.

Médecins
Docteur Bauduin
Tél. 04 93 76 12 13
15 avenue Denis Séméria
Docteur Lemoine
Tél. 04 93 76 16 16
26 avenue Denis Séméria

Infirmières
Cabinet : 04 93 76 08 56
Antoinette Cotxet : 06 09 06 77 11
Nelly Guilloux-Grondin :
06 10 85 58 74
Nathalie Sanchez : 06 09 54 06 89
Corinne Doucet : 06 21 87 80 86
Marie-Luce Cagnat : 06 17 35 03 05

PHARMACIES
Pharmacie de garde
3237
Pharmacie du village
Tél. 04 93 76 05 40
1 avenue Denis Séméria
Pharmacie Pont Saint-Jean
Tél. 04 93 01 62 50

Dentistes
Docteurs Ciliberti
Tél. 04 93 01 69 19
15 avenue Denis Séméria.
Docteurs Fortanier, Gravlo et Lilas
Tél. 04 93 76 06 81
27 avenue des Fleurs

Kinésithérapeutes
Georges-Patrick Thooris,
Valérie Guillain
Tél. 04 93 76 10 54
15, avenue Denis Séméria

Ostéopathes
Anthony Leone
Tél. 06 34 12 47 07
6 avenue des fleurs

Psychologue
Célia DelanIssays
Tél. 06 21 44 15 76
Bât. l'Atalante A,
06230 Port Cap D'Ail, Cap-d'Ail

Vétérinaire
Jean-Pierre Labre
Tél. 04 93 01 27 10
107 avenue Denis Séméria

Office notarial
Alain-Xavier Briatte
2, avenue des Fleurs
06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 91 73 19

Compte Facebook :
Le Petit Journal de Saint-Jean

AGENDA AGENDA AGENDA

Samedi 1er

Culture
« Charlotte, le pré aux boutons d'or »

Spectacle musical inspiré par la vie et l'œuvre de Charlotte Salomon « Vie ? ou théâtre ? »
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh, 20 h 30 - Tarif : 15 € / réduit 10 € (étudiants et - de 18 ans)
Réservations office de tourisme

Musique
Soirée salsa & bachata

Organisée par l'association Fly & Dance Cours de danse – Spectacle – Soirée avec DJ Anael - **Espace Neptune, port de plaisance, à partir de 19 h**
Entrée : 10 € inclus softs à volonté / adhérents Fly & Dance : 8 €
Rens. office de tourisme

Dimanche 2

Sortie
Brunch à la villa Ephrussi de Rothschild

Tarifs : 46 € (visite de la villa + brunch), de 11 h à 15 h
Réservation obligatoire en ligne sur : www.villa-ephrussi.com

Mercredi 5 et Mercredi 19

Bébés lecteurs
« Jamais trop petit pour lire »

Médiathèque, 10 h, entrée libre (inscription obligatoire, 8 enfants max.)
Rens. et inscriptions : 04 93 76 44 50

Mercredi 5

Histoire
Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord

Rassemblement place Clemenceau, **11 h** Cérémonie et dépôt de gerbes, monument aux morts, **11 h 15**
Verre de l'amitié, salle Charlie-Chaplin, **11 h 35**

Vendredi 7

TÉLÉTHON
Club de Scrabble Saint-Jeannois

Rens. : 06 20 86 73 37

Dimanche 9

TÉLÉTHON
« DÉFI 10H » avec l'association Cap Ferrat Running

Rens. Office de Tourisme

Mardi 11

Tradition
Inauguration de la grande crèche de Noël

Rassemblement place Clemenceau à 19 h 30 (avec fifres et tambourins)
Cette inauguration sera suivie d'un moment convivial dans le hall de la salle Charlie-Chaplin.
Châtaignes, sablés de Noël, pains d'épices, vin chaud, chocolat chaud

Vendredi 14

Musique
Saint Jazz Club

Didier Conchon Trio – Jazz Manouche, 21 h (accès libre)
Rencontre jazz & littérature, 19 h (accès libre)
Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh

Soirée musicale
à la Villa Ephrussi de Rothschild

Réservation obligatoire sur :
www.villa-ephrussi.com

Du samedi 15 décembre au dimanche 6 janvier

Sortie
Fête foraine

inauguration 15 décembre 18h30. Place du Centenaire, tous les jours de 10 h à 20 h (excepté le 25 décembre et le 1er janvier de 14 h à 20 h) **- Les mercredis, tours de manège à 1 €**

Mardi 18

Happy Hour
Club de lecture

Médiathèque
Salle Charlie-Chaplin, de 19 h à 22 h, entrée libre - Rens. : 04 93 76 44 50

Du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier

Tradition
Ferme de Noël

Rens. office de tourisme

Dimanche 23

Tradition
Inauguration de la ferme de Noël

Théâtre sur la Mer, 11 h 30

Samedi 29

Culture jeunesse
Théâtre pour enfants « Où est le Père Noël ? »

Rens. office de tourisme

Lundi 31

Culture jeunesse
Théâtre pour enfants *« Louna et la magie de Noël »*

Salle Charlie-Chaplin, **15 h**
Rens. office de tourisme

Culture
Théâtre pour adultes « Les Killers »

Salle Charlie-Chaplin, **19 h 30**
Rens. et réservations Compagnie Série Illimitée : 04 93 87 08 86

Mardi 1er janvier

Musique
Concert du jour de l'An

Groupe Cacherto-Grosso, musique viennoise, espagnole et klezmer. **Salle Charlie-Chaplin, quai Lindbergh, 17 h** (entrée libre)

Office de tourisme : 04 93 76 08 90

Messe du Réveillon de Noël : lundi 24/12 à 18 h
Messe de Noël : mardi 25/12 à 18 h
Messe du Jour de l'An (Ste Marie Mère de Dieu) : mardi 1er janvier à 18h

CENTENAIRE DE LA VICTOIRE
LA SOLIDARITÉ DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Le monument aux morts en Picardie, financé par les contribuables saint-jeannois en 1923.

Le conseil municipal de Saint-Jean accorde une aide au village de Mennessis en 1921.

Mennessis, petit village picard de 315 habitants en 1910, traversé par le canal de Saint-Quentin et la voie ferrée Paris-Nord, occupé par l'armée allemande dès 1914, est entièrement détruit pendant la Première Guerre mondiale lors du repli, depuis la ligne Hindenburg, des Allemands en 1917. Maisons, mairie, école, église, usine en ruine, arbres mutilés, puits souillés, ponts dynamités, voies ferrées hors d'usage, le canal éventré en plusieurs endroits : c'est un spectacle de désolation.

La population active est partagée entre l'agriculture (trois petites fermes), l'usine (Société des produits alumineux) et les chemins de fer. Les habitants, évacués vers la Belgique avant le début des destructions, retrouvent leur village détruit en rentrant. Une période de reconstruction *« provisoire »*, faite de bois et de tôles, se met en place.

21 communes du canton sont adoptées par les Alpes-Maritimes grâce à l'Union nationale des grandes associations pour un renouveau du pays en 1920. Ainsi s'établit le parrainage Saint-Jean-Cap-Ferrat – Mennessis. En 1921, après délibération, le conseil municipal de Saint-Jean-Cap-Ferrat décide qu'une subvention de 200 francs sera versée à la souscription. Le conseil de Mennessis délibère en mars 1923 pour utiliser cet argent qui va servir à ériger un monument aux soldats de la commune morts pour la France. Six soldats sont inscrits sur le monument, un petit nombre au regard des communes environnantes. Beaucoup de ceux qui auraient dû partir au front ont été réquisitionnés pour assurer l'entretien des voies, dépôts, entrepôts et l'acheminement des trains de munitions, matériel et troupes de l'armée allemande.

Ces documents sont autant de témoignages qui prouvent le lien affectif entre la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat et les régions du nord de la France qui, durant la Première Guerre mondiale, ont beaucoup souffert.

Un grand merci à Mme Aquatias, qui nous a transmis les informations et la photo du monument aux morts provenant de la municipalité de Mennessis. Elle a été directrice d'enseignement élémentaire à Mennessis.

Elle y est née. Sa famille paternelle y a vécu pendant trois siècles. De son propre aveu, elle a toujours été passionnée par l'histoire locale et a présenté plusieurs causeries sur ce patrimoine. À la retraite depuis 20 ans, elle habite Tergnier, une agglomération de 15 000 habitants, à 5 kilomètres de Mennessis, qui en compte aujourd'hui 430. ■

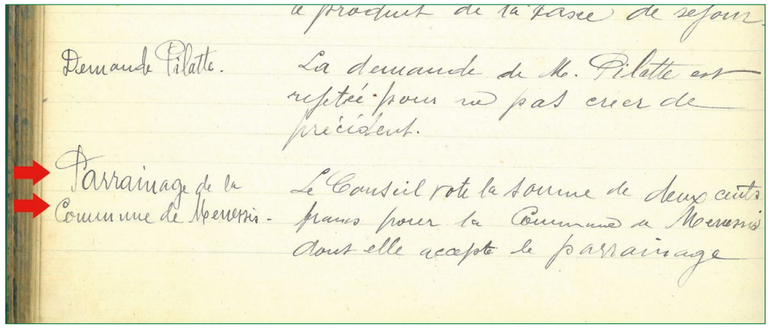
le produit de la taxe de séjour
Demande Pilatte. La demande de M. Pilatte est rejetée pour ne pas avoir de précédent.
Parrainage de la Commune de Mennessis - Le Conseil vote la somme de deux cents francs pour la Commune de Mennessis dont elle accepte le parrainage

Le procès-verbal du conseil municipal de Saint-Jean, en 1921.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

19H00
RENDEZ-VOUS
JAZZ & LITTÉRATURE
RENCONTRE 3/6
« L'ABÉCÉDAIRE AMOUREUX DU JAZZ »
DE PASCAL KOBER

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018 - 21H

ENTRÉE LIBRE

DIDIER CONCHON TRIO

SALLE CHARLIE CHAPLIN - QUAI LINDBERGH

RENSEIGNEMENTS +33(0)4 93 76 08 90 / WWW.SAINTJEANCAPFERRAT-TOURISME.FR

LE CHARLIE'S BAR VOUS PROPOSE UNE PETITE RESTAURATION SUR PLACE

OFFICE DE TOURISME
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT